



DURALPREP A.C.

AGENT DE LIAISON ET REVÊTEMENT ANTICORROSION

EUCLID CHEMICAL

EMBALLAGE

Unité de 14,2 litres

Code : TD235383 7CK

Unité de 3,8 litres (boîte de 2)

Code : TD2353899

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement d'application immédiatement avec de l'eau. Nettoyer les déversements ou les gouttes avec de l'eau avant qu'ils ne sèchent. Une fois durci, DURALPREP A.C. doit être enlevé au moyen d'une abrasion mécanique.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son emballage d'origine non ouvert

SPÉCIFICATIONS ET CONFORMITÉS

Approuvé par le ministère des Transports du Québec (MTQ)

DESCRIPTION

DURALPREP A.C. est un agent de liaison et revêtement anticorrosion pour l'acier d'armature à trois composantes. DURALPREP A.C. est une trousse préproportionnée qui contient un époxyde à base d'eau combiné à du ciment Portland qui s'utilise comme agent de liaison pour la mise en place de béton frais et de mortiers de réparation sur des substrats de béton existants. DURALPREP A.C. contient un agent inhibiteur de corrosion, qui protège l'armature lorsqu'utilisé comme revêtement anticorrosion sur l'acier. DURALPREP A.C. possède un long temps limite de reprise, est ininflammable, conforme COV, et ne forme pas une barrière à la vapeur d'eau une fois mûri.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Possède un long temps limite de reprise
- Contient un agent inhibiteur de corrosion
- Facile d'application (brosse/vaporisateur)
- Non inflammable
- Ne forme pas une barrière de vapeur

DOMAINES D'APPLICATION

- Liaisonnement du béton frais au béton existant
- Réparation du béton vertical et en surplomb
- Revêtement anticorrosion pour l'acier d'armature
- Applications extérieures ou intérieures
- Applications au-dessus ou au niveau du sol

APPARENCE

Le liquide de la Partie A est ambré et le liquide de la Partie B est ambré. La poudre de la Partie C est grise.

RENDEMENT

Une trousse de 14,2 litres de DURALPREP A.C. couvrira environ 23,2 m² (250 pi²) par couche.

Une unité de 3,8 litres couvrira environ 6 m² (65 pi²) par couche.

Note : Les rendements sont approximatifs. Les rendements réels dépendent de la température, de la texture et de la porosité du substrat.

DONNÉES TECHNIQUES

Les données suivantes sont des valeurs typiques obtenues en laboratoire. Il faut s'attendre à des variations modérées lors d'une utilisation sur le terrain.

Méthode de test	Propriété testée	Résultats
-	Apparence/couleur	Gris béton
-	Rapport de mélange (A:B:C)	3,8 litres:3,8 litres:16 kg
-	COV	15 g/litre
-	Temps de contact	Jusqu'à 24 heures selon la température
-	Durée de vie en pot (unité de 7,6 litres)	35 à 40 minutes
ASTM C109	Résistance à la compression	3 d : 30,7 MPa 7 d : 38,7 MPa 28 d : 52,0 MPa
ASTM C348	Résistance à la flexion	28 d : 12,8 MPa
ASTM D2240	Dureté Shore D (à 28 jours)	77
ASTM C882	Adhérence	7 d (avec durée de reprise de 1 heure) : 16,3 MPa 7 d (avec durée de reprise de 24 heures) : 13,9 MPa
ASTM C496	Résistance à la traction par fendage	28 d : 5,8 MPa
ASTM E96	Perméabilité à la vapeur	0,5 mm (20 mils) : 0,371 perms 1,0 mm (40 mils) : 0,209 perms
ASTM G109	Lectures des coulombs totaux [Total Coulomb Readings] (à 1 an)	1 couche : 4,4 coulombs Échantillon témoin (non recouvert) : 372,2 coulombs
ASTM G109	Corrosion de l'armature supérieure [Top Rebar Corrosion] (à 1 an)	1 couche : 0 % Échantillon témoin (non recouvert) : 35 %
ASTM C1583	Résistance à l'adhérence (Béton)	14 d : 2,9 MPa
ASTM E488	Résistance à l'arrachement (avec du béton 27,6 MPa)	28 d (avec durée de reprise de 1 heure) : 9 763 lbf (43,4 kN) 28 d (avec durée de reprise de 24 heures) : 10 507 lbf (46,7 kN)
ASTM E488	Résistance à l'arrachement (avec du béton 55,2 MPa)	28 d (avec durée de reprise de 1 heure) : 15 586 lbf (69,3 kN) 28 d (avec durée de reprise de 24 heures) : 14 649 lbf (65,1 kN)

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : La surface doit être en bon état sur le plan structural, propre et exempte de graisse, d'huile, d'agents de cure, de terre, de poussière et d'autres contaminants. La laitance de surface doit être retirée. Les surfaces de béton doivent être rendues rugueuses et absorbantes, préférablement par une méthode mécanique, et ensuite être bien nettoyées pour enlever toute la poussière et les débris. Si la surface est préparée par une méthode chimique (décapage à l'acide), une mixture d'eau et de bicarbonate de soude ou d'eau et d'ammoniaque doit être utilisée pour le nettoyage, puis la surface doit être rincée à l'eau propre, afin de la neutraliser. Avant l'application, le substrat doit être saturé superficiellement sec (SSS) et être exempt d'eau stagnante et de flaques. Après la préparation de la surface, sa résistance peut être testée si les spécifications du projet exigent des résultats quantitatifs. Un testeur d'adhérence par traction tel qu'un appareil Elcometer peut être utilisé selon les exigences de la norme ASTM D4541. La résistance à l'adhérence en traction devrait être d'au moins 1,7 MPa (250 psi).

Lorsque de l'acier est enduit, toute contamination doit être enlevée et la surface d'acier préparée jusqu'à l'obtention d'un fini presque blanc (SSPC SP10) à l'aide d'une substance de décapage propre et sèche.

Malaxage : Malaxer DURALPREP A.C. à l'aide d'une perceuse à bas régime munie d'une lame de malaxage. Prémélanger la Partie A et la Partie B séparément pendant environ 1 minute chacune. Combiner la totalité de la Partie A et de la Partie B, puis mélanger vigoureusement pendant 30 à 45 secondes. Une fois les 30 à 45 secondes écoulées, ajouter graduellement la totalité de la Partie C (poudre) dans l'époxyde malaxé, puis mélanger vigoureusement pendant 3 minutes. Racler les côtés et le fond des contenants au moins une fois pendant le malaxage. Ne pas racler les côtés ou le fond des contenants une fois le malaxage terminé, car cette opération pourrait entraîner l'application de résine ou de durcisseur non malaxé sur le substrat. La résine et le durcisseur non malaxés ne durciront pas adéquatement. Ne pas aérer le matériau pendant le malaxage. Pour maintenir l'aération au minimum, les lames de malaxage recommandées sont les #P1 ou #P2, conformément à la directive 320.5R-2014 publiée par l'ICRI.

Application – Agent de liaison : Appliquer **une** couche de 0,5 à 0,7 mm (20 à 27 mils) d'épaisseur de DURALPREP A.C. sur la surface SSS à l'aide d'une brosse à poils raides ou vaporiser avec un pistolet « Hopper Gun » au taux de 1,5 à 2,0 m²/litre (60 à 80 pi²/gal US). Laisser sécher complètement (environ 1 heure) avant de mettre en place le béton ou le mortier de réparation. DURALPREP A.C. a un temps limite de reprise se situant entre 1 et 24 heures à 24 °C. **Revêtement anticorrosion :** Enduire l'acier d'armature exposé en s'assurant de recouvrir aussi la partie du dessous de l'acier. Appliquer **une** couche de 0,5 mm (20 mils) de DURALPREP A.C. sur l'acier préparé adéquatement à l'aide d'une brosse à poils raides ou vaporiser avec un pistolet « Hopper Gun » au taux de 2,0 m²/litre (80 pi²/gal US). Une deuxième couche peut être appliquée pour une protection additionnelle. Laisser sécher de 3 à 6 heures entre les couches. Mettre le béton ou le mortier de réparation en place en deçà du temps limite de reprise de la couche finale de DURALPREP A.C. (1 à 24 heures à 24 °C). Lorsque DURALPREP A.C. est utilisé exclusivement comme revêtement anticorrosion, le temps limite de reprise est illimité si la zone demeure propre et sèche avant l'application subséquente du béton ou du mortier de réparation.

Note : Si le temps limite de reprise du DURALPREP A.C. appliqué s'écoule (voir les temps dans la section « Précautions/Limitations » ci-dessous) avant que le béton ou le mortier de réparation ne soit mis en place dessus, sabler légèrement le DURALPREP A.C. en place, nettoyer la surface en l'essuyant et appliquer une nouvelle couche de DURALPREP A.C. sur la surface.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Ces instructions ne dictent pas la préparation mécanique de la surface requise avant d'installer des chapes de béton prémélangé. Ce produit n'est pas conçu pour remplacer ou se substituer à une préparation mécanique de la surface adéquate. Veuillez consulter le document ACI 302, section 4.3.2 et tableau 4.1, ainsi que l'ingénieur de projet pour des conseils sur la préparation de la surface adéquate pour les chapes de béton prémélangé.
- Entreposer DURALPREP A.C. à l'intérieur, à l'abri de l'humidité, et à une température comprise entre 18 et 27 °C.
- La température ambiante et celle de la surface doivent se situer entre 7 et 32 °C lors de l'application.
- La température des matériaux doit être d'au moins 7 °C.
- La durée d'ouvrabilité et le temps de mûrissement diminueront au fur et à mesure que la température augmente et augmenteront au fur et à mesure que la température diminue.
- Ne pas utiliser DURALPREP A.C. comme agent de liaison pour les chapes horizontales de moins de 8,9 cm (3,5 po) d'épaisseur.
- Ne pas diluer DURALPREP A.C.
- DURALPREP A.C. ne doit pas être utilisé comme revêtement esthétique ou de finition.
- Ne pas malaxer DURALPREP A.C. pendant plus de 3 minutes.
- Protéger DURALPREP A.C. appliqué du vent et de la chaleur excessive. Ces conditions réduisent le temps limite de reprise.
- Temps limite de reprise maximums : 12 heures à 32 °C, 24 heures à 24 °C, 30 heures à 7 °C.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité du produit avant son utilisation.

Révision : 1.25

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.